

# WAR ZAO

## SOMMAIRE

### ÉDITO

### VIE ASSOCIATIVE LE CONGRES - L'ASSEMBLEE...

...DEPARTEMENTALE  
RDV et REUNIONS DIVERSES  
- DES BATONS DANS LES  
ROUES

MAISON DES USAGERS  
Annonces-Dates à retenir  
SITE APF29

Dernière minute :  
Lettre au Président de la  
République

à votre service



87, Rue de Gouesnou  
29200 BREST

☎ 02 98 42 07 70

📠 02 98 42 07 24

65, Rue de Bénodet  
29000 QUIMPER

☎ 02 98 90 06 10

📠 02 98 90 32 52

[www.apf29.fr](http://www.apf29.fr)

## ÉDITO

P1 **M**oi B.... 48 ans, membre du conseil départemental APF du Finistère,  
P2 **M**au congrès national de BORDEAUX.

P3 Voilà le cap est donné pour la période 2012-2017. Pour cela 1060  
congressistes se sont réunis au parc des expositions de BORDEAUX pour  
le 41<sup>ème</sup> congrès national épaulé par 193 personnes accompagnatrices.  
Il faut ajouter à ceux-ci les 360 équipiers pour les missions d'accueil,  
P4 d'orientation, d'aide et d'accompagnement.

P5 Le plébiscite du projet associatif «bouger les lignes», l'adoption du  
pacte APF pour les élections présidentielles et législatives, le vote à plus  
de 90% des 5 motions, des intervenants de qualité ont donné un congrès  
de bonne facture. 4 mots me viennent à l'esprit pour qualifier celui-ci :  
P6 intéressant, chaleureux, instructif et mobilisateur.

### *Intéressant pourquoi ?*

Tout d'abord, les propos qui s'y sont échangés étaient de qualité  
avec quelques mots forts comme **co-construction**, **inclusion**.

Une société inclusive est l'objectif n° 1 de l'APF. Elle est ouverte à tous et  
conçue pour toutes personnes. Et le handicap est un de ses composants au  
même titre que les grands, les petits...

C'est un autre modèle de vivre ensemble mélangeant respect, intégration,  
garantie de tous les droits à chacun. Elle privilégie une conception  
universelle face à chaque question ou problème.

Bien sûr, l'APF ne fera pas tout. Elle s'associera à «d'autres» pour créer  
cette société, pour la co-construire.

Profiter des élections à venir, mettre en exergue tel ou tel problème  
grâce aux motions est, me semble-t-il, une démarche non dénuée  
d'intérêts.

Enfin, certains orateurs (pas tous...) invités sur la tribune avaient un  
discours très intéressant. Je pense à cet universitaire du QUEBEC, ce  
sociologue, «cette» membre du conseil d'administration de l'APF, ce  
président de l'APF.

### *Chaleureux pourquoi ?*

De l'ensemble des participants à ce congrès, il se dégagait, à certains  
moments, une chaleur ; il se manifestait de la vie. Les ateliers «ruches»  
(débat à 8 ou 10 autour d'une table sur un thème) en sont un exemple.

### *Instructif et mobilisateur pourquoi ?*

Dire que j'ai appris des choses complètement nouvelles serait  
mentir. Par contre, je me suis vu confirmer certains «faits» comme : chaque  
adhérent est dépositaire de l'image de l'APF, bien faire la différence entre  
**ressource** et **compensation** du handicap,...

Bruno GUERNALEC

Ces derniers mois ont été riches en événements essentiels pour la vie associative de l'APF.

**Le Congrès de BORDEAUX tout d'abord :**

Rassemblement de plus de 1000 congrésistes pendant lequel chacun peut apporter sa pierre à la construction de l'APF d'aujourd'hui et de demain ; ce rendez-vous de BORDEAUX aura surtout été l'occasion pour l'APF dans son entier, adhérents, élus des conseils départementaux et régionaux, cadres de l'association... d'adopter la ligne politique et stratégique pour les 5 prochaines années : le Projet Associatif «Bouger les lignes» y a été plebiscité lors de l'Assemblée Départementale.

Ce projet associatif, document de référence, constitue pour l'APF l'occasion d'affirmer des orientations et des objectifs :

**-Pour une société inclusive,**

c'est-à-dire pour une société ouverte à tous et qui doit être conçue pour toutes les personnes quelles que soient leurs situations et leurs particularités.

**-Pour un renforcement de la place des acteurs de la société civile,**

c'est-à-dire que l'APF, avec d'autres, entend contribuer aux débats de société et souhaite s'exprimer et prendre position.

**-Pour une gouvernance associative, participative et démocratique**

c'est-à-dire que l'APF se fixe comme ambition d'amplifier et d'élargir l'expérience démocratique qu'elle mène avec la mise en place des Conseils Départementaux et Régionaux.

**-Pour une offre de service plus près des besoins,**

c'est-à-dire que l'APF doit s'adapter, se développer et s'élargir afin de proposer sur tout le territoire, les réponses nécessaires, individuelles ou collectives attendues par les personnes en situation de handicap.

Ces quatre orientations constituent le socle, la base du projet de l'APF, à partir duquel des objectifs généraux ont été déclinés et à partir duquel un plan d'action départemental devra être élaboré.

La mise en œuvre de ces objectifs **concrets**, issus du projet associatif devra être l'occasion pour chaque adhérent de prendre sa place, de jouer sa partition dans l'APF de demain.

Les questions sont multiples, les réponses le seront également :

- **Comment faire vivre les liens entre les acteurs APF ?**
- **Comment lutter contre l'isolement ?**
- **Comment susciter et développer l'adhésion à l'APF ?**
- **Quel soutien apporter aux militants et aux élus APF ?**
- **Comment valoriser l'engagement bénévole à l'APF ?**
- **Quelle organisation politique et professionnelle pour l'APF de demain ?**
- **Comment utiliser le plaidoyer APF "Construire une société ouverte à tous"?**
- **Quel accueil associatif dans les délégations ?**

**et bien d'autres questionnements encore.....**

Vous pouvez le constater, l'APF est en mouvement et ce mouvement ne pourra se faire qu'avec **chaque adhérent**, ses propositions, la mise en commun dans tous les secteurs, des contributions de chacun construisant ainsi la délégation et l'APF du Finistère de demain.

Ce projet associatif vous sera envoyé avec le rapport annuel en septembre prochain ; il est également consultable sur le site **apf.asso.fr** ; vous pouvez en faire la demande à la délégation.

Dans les mois à venir, toutes nos rencontres dans les secteurs constitueront autant d'occasion d'échanger et de recueillir vos réflexions.

Lors de ce congrès l'APF a également adopté **5 motions** qui ont été envoyées au président de la République :

- Pour une Conférence Nationale du Handicap à la hauteur des attentes.
- Reconnaître le "risque autonomie" à tous les âges.
- Pour un accompagnement adapté à une éducation, une scolarité et une formation inclusives.
- A l'aide.....à domicile !!
- Soutenir la vie associative de l'APF, préserver notre liberté d'initiative.

**Thierry DUVAL**

## VIE ASSOCIATIVE (suite.....)

L'Assemblée Départementale de l'APF 29 s'était tenue quelques semaines avant le congrès de BORDEAUX.

A PLUGUFFAN, en présence de Mr André LAURET, trésorier de l'APF, le Conseil Départemental a initié une réflexion sur deux sujets vous concernant tous au plus haut point : le logement et le transport.

En conclusion, les adhérents présents constatent :

- **pour le logement** :

une insuffisance criante de logements adaptés dans le Finistère.

Une réglementation qui ne permet pas vraiment une accessibilité d'usage dans les logements adaptés.



- **pour le transport** : une lente évolution des possibilités de se déplacer dans les agglomérations mais souhaitent que les **transports à la demande adaptés** se développent dans toutes les communautés de communes du département, à l'exemple de la communauté de communes de QUIMPERLE.



## Rendez-vous et réunions diverses

Le Conseil Départemental a poursuivi les rencontres d'adhérents par secteur géographique. Les dernières ont eu lieu récemment à MORLAIX, CROZON, PONT-L'ABBE.

Ces moments de rencontres et d'expression sont appréciés de tous et permettent à chaque adhérent de prendre la parole et de participer à la construction des positions que l'APF défend dans le département.

Ces rencontres seront poursuivies à la rentrée de septembre au rythme d'une par mois. ST RENAN, DOUARNENEZ, LANDIVISIAU sont les prochains rendez-vous à venir ; nous comptons sur votre présence chaleureuse et constructive.

Des rendez-vous ont été pris suite à l'Assemblée et aux réunions de secteur :

- PONT-L'ABBE avec la Vice-Présidente de la communauté de communes sur la question du transport : plutôt positif mais à confirmer
- ST POL DE LEON sur la question de l'accessibilité de la ville et principalement de l'encombrement des trottoirs par les commerçants : à voir

A suivre et à poursuivre !

T.D.

## Des Bâtons dans les roues !

L'APF a interpellé fin juin les **sénateurs et députés** leur demandant de rejeter la proposition de loi qui contient une mesure permettant de **déroger aux principes d'accessibilité**.

En effet, cette proposition de loi introduit des possibilités de dérogation pour l'accessibilité du cadre bâti neuf.

L'APF, par voie de presse, et par une pétition circulant sur Internet, a demandé aux parlementaires de soutenir un amendement pour le respect du principe de la «Conception Universelle».

A ce jour, la pétition a recueilli plus de 20.000 signatures mais le Sénat a malheureusement adopté la proposition de loi élargissant les possibilités de dérogation.

A suivre ! le combat continue.....



## Maison des Usagers au C.H.U. de BREST



### Club de lecture

Il s'agit ainsi de faire vivre au quotidien les droits des patients, de promouvoir la bien-traitance dans les établissements de santé et de donner une place aux usagers dans la gouvernance du système de santé.

A travers, notamment, la création des maisons des usagers et la mise en place d'un comité des usagers, le CHRU de BREST s'inscrit dans cette démarche innovante, empreinte d'humanité.

Rappelons que les associations dont l'APF (Hélène ROUDOT) sont présentes au Comité des Usagers qui permet à ses représentants de participer à la vie institutionnelle de l'établissement, à travers leur participation à des groupes de travail.

A titre d'exemple, un groupe de travail sur la prise en charge des personnes handicapées sera bientôt mis en place. La participation des représentants d'usagers permet de prendre en compte la réalité du terrain et de coller au plus près des préoccupations des personnes handicapées, qui pourront évoquer les difficultés qu'elles rencontrent à l'hôpital et de mettre en place des solutions adaptées à leurs attentes.

Hélène

Nous vous proposons de mettre en place un club de lecture (CD - Livres) le mardi après-midi à la délégation de BREST à partir du mois de septembre 2011. Si vous êtes intéressés, téléphonez à HELENE au 02.98.42.07.70 ou à LENAIG.

Jacky LAURENT, adhérent APF demeurant au GUILVINEC vient de publier son premier roman :

### LE CHOIX

«Paralysé et muet suite à un accident survenu à l'âge de 19 ans, Omar, à tout juste 50 ans, est frappé par un cancer.

Depuis l'accident, il mène un combat âpre pour la vie. Il met des jalons, se casse la figure, se dit que la boucle est bouclée. Il va mourir seul et il n'est pas mécontent. Il n'a pas pu dire à Marie, sa fille, qu'il avait été autre chose. Omar est valide.

Il décide de raconter. Contre toute attente, une jeune et jolie infirmière, Flo, fait irruption dans sa vie. Avec elle, et avec l'aide du Docteur Conrad, Omar donnera un nouveau sens à sa vie».

Cet ouvrage est disponible auprès de Jacky à partir du 27 juin..

mail : [jackylaurent0198@orange.fr](mailto:jackylaurent0198@orange.fr)

### AVENDRE :

T.B.E.  
**RENAULT LAGUNA 2.2. DCI**  
B.V.A - 2004 - 94000 kms - CERCLE  
ACCÉLÉRATEUR et FREINS AU  
VOLANT

Prix : **8.350 €**

TEL. : **02.98.50.51.65**  
PORTABLE : **06.70.58.71.32**

## DATES à retenir

ASSEMBLEE  
DEPARTEMENTALE 2012  
7 AVRIL à GOUESNOU

## Remerciements

Ces derniers mois ont été aussi riches en rassemblements festifs et en actions de recherche de fonds.

- En mars, les ventes de bonbons en supermarché.

- En mai, les vente de fleurs.

Merci à tous ceux qui se sont mobilisés et qui permettent à la délégation de continuer à organiser des rencontres, des sorties, des voyages.

A ce propos, le séjour en mai à COURCIMONT en SOLOGNE a permis à 30 participants de s'évader, de visiter et surtout de vivre une semaine de détente et de joie. Merci à tous les accompagnateurs bénévoles.

## SITE A.P.F.29

L'APF 29, s'adaptant aussi aux nouveaux moyens de communication, a créé un site internet.

<http://www.apf29.fr>

Ce site, qui se veut modeste dans un premier temps, est appelé à évoluer et à s'étoffer à la condition que **chacun y participe** en l'alimentant. Nous vous invitons à le consulter et à envoyer vos messages, photos, par l'intermédiaire du contact. Nous sommes à l'écoute de vos avis et suggestions.

j.m. Minot



# DERNIERE MINUTE

**M**onsieur le Président...  
La Conférence Nationale du Handicap n'a pas répondu aux attentes de l'APF, pourtant fortement exprimées lors de notre congrès ; le principe d'accessibilité est maintenant menacé ; face à cela, Jean-Marie BARBIER, président de l'APF, a envoyé le 30 juin dernier une lettre ouverte au président de la République dont nous vous transmettons des extraits:

«Monsieur le Président de la République,  
Vous avez conclu la Conférence nationale du handicap du 8 juin dernier en témoignant de l'attention que vous portiez aux personnes en situation de handicap et à leur famille. Nous y avons été sensibles.

Toutefois, malgré la mobilisation de plusieurs membres du gouvernement, d'élus locaux, de responsables d'administrations et de nombreux représentants de la société civile, cette Conférence Nationale du handicap n'a pas abouti à des engagements politiques forts. Et les mesures que vous nous avez annoncées ne sont pas à la hauteur des attentes des personnes en situation de handicap et de leur famille et ce, au regard de la **dégradation économique et sociale de leurs conditions de vie...**

Aussi vous comprendrez, Monsieur le Président de la République, que nous soyons extrêmement déçus des conclusions et mesures issues de cette Conférence nationale du handicap...

Certes, des orientations sur la scolarisation vont dans le bon sens. La création annuelle de 1 000 aides aux postes pour les entreprises adaptées pendant trois ans est une mesure que nous vous avons proposée aux côtés de l'UNEA et que vous avez retenue...

Mais, vous l'avez reconnu vous-même, nous sommes impatients...

Pire, les conditions de vie des personnes en situation de handicap se dégradent et deviennent **de plus en plus précaires...**

Pourtant, de nombreuses personnes en situation de handicap se trouvent **exclues de la société française...**

**Exclues**, car les barrières architecturales et les obstacles à leur déplacement sont multiples au quotidien et ils perdurent. La loi du 11 février 2005 a fixé le délai de 2015 pour une «France accessible». Or, depuis cinq ans vous n'avez pas donné toute l'impulsion politique et financière nécessaire pour accompagner un tel effort de la nation. Et voilà que cette semaine les parlementaires viennent d'adopter une proposition de loi qui ouvre des possibilités de **dérogations à l'accessibilité de bâtiments neufs!**...

Ce délai de 2015 exige un véritable chantier d'envergure nationale, au sujet duquel une mobilisation générale doit être engagée dès aujourd'hui...

**Vous pouvez aussi affirmer que les obligations liées à l'accessibilité ne seront pas revues...**

Nous attirons tout particulièrement votre attention sur le fait que nos adhérents considèrent que «l'accessibilité est en danger».

A ce sujet, nous considérons que **l'utilisation de 150 millions d'euros du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique** pour participer au financement de l'accessibilité de bâtiments de la fonction publique constitue un **détournement des objectifs de ce fonds...**

**Exclues**, les personnes en situation de handicap le sont également à **l'école**. Tous les moyens ne sont pas encore mobilisés pour garantir l'accueil et les aides nécessaires à la scolarité des élèves en situation de handicap...

Nous avons noté avec intérêt l'engagement de recruter 2 000 agents de scolarisation pour la rentrée 2011...

**Exclues**, les personnes le sont aussi sur le champ de **l'emploi** : discrimination à l'embauche, inaccessibilité des locaux de travail et de formation, insuffisance de qualification professionnelle...

**Exclues**, les personnes le sont par l'insuffisance de leur **protection sociale...**

Insuffisance de leurs ressources quand elles ne peuvent pas ou plus travailler en raison de leur handicap ou de leur maladie : l'augmentation de l'AAH de 25% de 2008 à 2012 constitue une avancée, mais comme vous l'avez également reconnu, le **montant de l'AAH restera encore trop faible en 2012**. Et vous n'avez pas répondu aux bénéficiaires de la **pension d'invalidité**, de **rentes d'accidents de travail**, de **pension de vieillesse** qui ont un montant de ressources **encore plus faible que les bénéficiaires de l'AAH...**

**Précarité aggravée** par une protection de la **santé** qui se délite, notamment avec une augmentation des dépenses de plus en plus importantes qui restent à la charge des personnes malades.

**Précarité aggravée** également par des dispositifs et des dépenses liés aux **moyens de compensation** (aides humaines et techniques, aménagement du logement et du véhicule, services et établissements médico-sociaux...) **encore mal et insuffisamment financés** et organisés...

Voilà, Monsieur le Président de la République, l'ensemble des sujets que nous aurions aimé partager avec vous le 8 juin dernier et les membres du gouvernement présents...

Nous sommes à votre disposition pour discuter des réformes urgentes à mettre en œuvre.

Nous vous rappelons également que nous attendons votre décision concernant le retour d'**Ardi Vrenezi**, jeune kosovar polyhandicapé expulsé il y a un an et aujourd'hui en **danger de mort**.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en ma haute considération».

**Jean-Marie BARBIER**

# La Délégation Départementale

**Brest**

☎ 02 98 42 07 70

**Quimper**

☎ 02 98 90 06 10

*Thierry DUVAL, Directeur*

*Lénaïg LE BOT*

*Annie MOCAER*

Attachées de Délégation - Elles assurent l'accueil à la Délégation

*Gaëlle CLOATRE*

*Sébastien LE BRAS*

Animateurs - Avec les adhérents, ils organisent les loisirs

## Le Conseil Départemental

Il définit et met en œuvre la politique de la Délégation APF 29 dans le département. En sont membres élus par les adhérents : *Lilianne Le Pinvidic, Farid Kébir, Marc Dufeil, Jean-Michel Minot, Bruno Guernalec, Maria Moura, Bernard Le Guillou, Jean Kériver, Michel Floquet, Jacky Laurent, Jean-Luc Riot, Michel Lapaquette, Jacques Rouveau, Stéphane Lambert et Anne-Marie Le Gall.*

## Les responsables et représentants

*Marc DUFEIL, Jacques LE FORESTIER et Jean-Noël COURTOIS* veillent au respect de la réglementation en Commission Accessibilité et Tourisme.

*Maria MOURA, Catherine BUNEL et Yvonne CONQ* siègent à la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées où ils représentent les personnes handicapées.

*Anne Françoise MIOSSEC et Jean-Luc RIOT* organisent et animent des rencontres à l'intention des personnes atteintes de Sclérose En Plaques.

*Annaïck RISCH* anime un réflexion et une action avec les personnes présentant des difficultés de communication.

*Bernard Le Guillou* représente les usagers à OHÉ-PROMÉTHÉE/CAP EMPLOI

## Les Services et Établissements APF 29

### Le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

☎ 02 98 42 64 71

#### Les Foyers

Keraman à Quimper ☎ 02 98 65 11 11

Kerlivet à Brest ☎ 02 98 41 69 15

### Les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés à Domicile

Brest ☎ 02 98 47 63 83, Quimper ☎ 02 98 53 06 81

#### L'Établissement de Service d'Aide par le Travail

Quimper ☎ 02 98 90 29 24

**L'Entreprise Adaptée** Briec de l'Odet ☎ 02 98 59 58 09

## CARNET DE FAMILLE

C'est avec joie que nous vous annonçons la naissance de Mathilde, fille de Stéphanie et Christophe de BREST.

mais avec tristesse et regret que nous vous informons du décès de :

**Jacqueline JESTIN**  
de GUILERS

**Françoise ROUVEAU**  
de SAINT-COULITZ

**Robert HSIA**  
de BREST

**Pierre EUZENAT**  
de CLOHARS-CARNOET

**Jean-Marie TANGUY**  
de PLOUGUERNEAU

**Christian JOUANIS**  
de BREST

**Bruno KERVRAN**  
de GOUESNOU

*Pour un mouvement plus fort, adhérez et faites adhérer !*



### Cotisation 2011

à envoyer à la délégation

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

◆ Cotisation simple :

**25 €**

◆ Cotisation et abonnement FAIRE FACE :

**47 €**

APF - Délégation du Finistère